

DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Commune de LAPALUD

Arrondissement
de CARPENTRAS

EXTRAIT DU REGISTRE
DES

Délibérations du conseil municipal

N° 017-2021

Séance du 09 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, et le neuf avril à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, exceptionnellement dans la Salle Polyvalente « Espace Julian » afin d'assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur selon la Loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

sous la présidence de Madame Anne-Marie SOUVETON, Première Maire Adjointe,

Etaient présents : SOUVETON Anne-Marie, GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, SAUVADON Césarine, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, COTEL Laurence, AIOSA Fabrice, SAUVADE Sandrine, ZENDRINI Mercedes, PARET Frank, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis, FRAISSE Alexandrine, SBABTI Samira, CARPENTRAS Henri, SOLEILHAC Aline.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

BOUCK Philippe ayant donné procuration à SAUVADON Césarine, KERBRAT Isabelle ayant donné procuration à SAUVADE Sandrine, MOREL Stéphane ayant donné procuration à MISERERE Gérard, AMAYA Y RIOS Estelle ayant donné procuration à GRAPIN Jean-Louis, DEFFES Jean-Marc ayant donné procuration à SOLEILHAC Aline

Absents excusés : Monsieur FLAUGERE Hervé

OBJET : Adoption du Compte Administratif 2020 – Service assainissement Commune de Lapalud

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc GUARINOS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie SOUVETON, examine le Compte Administratif du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD - Exercice 2020, dressé par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire.

Les résultats du Compte Administratif 2020 du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD, en conformité avec le compte de gestion du receveur, présentent un excédent de fonctionnement de 220 389,30 euros et un excédent d'investissement de 142 111,68 euros, soit un excédent global de clôture de 362 500,98 euros.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2020 du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD.

Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire de LAPALUD est sorti de la salle au moment du vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés

**Par 19 voix pour, 00 voix contre et 07 abstentions
(GRAPIN Jean-Louis, pouvoir d'AMAYA Y RIOS Estelle,
CARPENTRAS Henri, FRAISSE Alexandrine, SBABTI
Samira, SOLEILHAC Aline, pouvoir de DEFFES Jean-
Marc).**

- **ADOpte** le Compte Administratif Compte Administratif du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD – Exercice 2020.

Date de convocation : 02 avril 2021

Date d'affichage : 02 avril 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 21

Nombre de Conseillers ayant donné un pouvoir : 05

Nombre de votants : 26

Voix pour : 19

Voix contre : 00

Abstention : 07

Pour extrait conforme
Le Maire,



Hervé FLAUGERE